

**PROCES-VERBAL**  
**DU COMITE DE PILOTAGE DU 21 JANVIER 2022**  
*Adopté en COPIL du 25 février 2022*

Etaient invité.e.s :

*Séance tenue en distanciel*

**MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE**

**Directeur :** Christian RINAUDO  
**Directrice-adjointe :** Frédérique BERTONCELLO

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.e.s**

CEPAM - Isabelle THERY  
CMMC - Anne BROGINI  
ESPACE - Giovanni FUSCO (excusé)  
LAPCOS - Dirk STEINER  
TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ  
URMIS - Jean-Luc PRIMON

**Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa représentant.e :**

ED SHAL – Fabien MATHY (excusé)

**Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.e.s**

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE - Quentin MEGRET  
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT - Sandra PEREZ  
HISTOIRE - Arnaud BARTOLOMEI / Sandra ZANELLA  
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE - Marie LESCLINGAND  
PSYCHOLOGIE - Edith GALY

**Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.e.s de :**

IMREDD – Eric DUMETZ (excusé)  
MSHS - Christophe CHARLIER (excusé)  
INSPE - Emmanuel TRIC (excusé)  
IDPD - Jean-Christophe MARTIN  
Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI  
L3 Psychologie - André QUADERI (excusé)

**MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE**

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s**

ERMES - Yannick RUMPALA (excusé)  
LADIE - Anne MILLET-DEVALLE  
ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (excusée)  
LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (excusée)

**Directeur.rice.s des départements en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s**

SIC - Gabriel GALLEZOT

**Autres invité.e.s**

Ingénieure formation EUR - Nina LADKANI  
Apprentissage & Rel. Ent. EUR - Sandrine LABASOR  
Assistante de projet  
secrétaire de séance : Monique VERRIERE

**Invitées permanentes**

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER  
Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (excusée)

**Bureau exécutif EUR**

Chargée mission pédagogie : Karine EMSELLEM  
Chargé mission recherche : Xavier HUETZ DE LEMPS

**Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR ODYSSEE**

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (excusé)  
EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (excusée)

## ORDRE DU JOUR

---

- 1 - **Approbation du procès-verbal du COPIL du 22 octobre 2021**
  - 2 - **Points Ressources Humaines :**
    - Campagnes de recrutement ATER-PAST-Contractuel 2022/2023
    - Retour sur les précédentes campagnes de recrutement 2022
  - 3 - **HCERES et soumission à l'AMI 2021**
  - 4 - **Réponses de l'EUR aux appels à projets "Espaces, matériel pédagogique et compétences professionnelles" et "Excellences"**
  - 5 - **Budget :**
    - Budget SFRI
    - Budget IDEX
    - Budget composante
    - Reliquat 2021
    - Demande de cofinancement d'un poste à l'OTECCA
  - 6 - **Partenariat Métropole**
  - 7 - **Questions diverses**
- 

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14 heures.

### 1 - **Approbation du procès-verbal du COPIL du 22 octobre 2021**

**Le procès-verbal du COPIL du 22 octobre 2021 est adopté à l'UNANIMITÉ**

### 2 - **Point Ressources Humaines**

#### **Campagne de recrutement d'ATER 2022/2023**

Madame Frédérique BERTONCELLO et Monsieur Christian RINAUDO présentent ce point. Il s'agit de classer les demandes de postes d'ATER concernant les formations de l'EUR remontées par les départements disciplinaires et les laboratoires rattachés à l'EUR. *Toutes les demandes sont consultables sur le WIKI du COPIL ODYSSEE.* Comme l'an dernier, les demandes présentées par le laboratoire TRANSITIONS, qui concernent des formations de l'IUT, seront examinées uniquement sur leur volet recherche et ne font donc pas partie du classement.

Madame Frédérique BERTONCELLO affiche un tableau récapitulatif des demandes d'ATER précisant les indicateurs pris en considération pour établir le classement. Elle indique que, par rapport à l'année dernière, les critères de classement utilisés par l'EUR ont été réactualisés pour être en cohérence avec les critères d'arbitrage de la Gouvernance qui raisonne en « possibilités de support » correspondant à des vacances de poste effectives. M. Arnaud BARTOLOMEI fait remarquer que le nombre d'heures maquettées ne fait pas partie des critères et que ce serait peut-être un élément à prendre en compte lors de prochaines campagnes.

Monsieur Christian RINAUDO précise que cette année aucun poste d'ATER n'a été fléché par le CAC pour l'EUR alors qu'il y en avait deux l'an dernier. Il rappelle par ailleurs que la gouvernance avait l'an dernier accordé les postes d'ATER correspondant à des possibilités de support et donné en plus un poste supplémentaire d'ATER à chaque EUR.

➤ **Sur cette base, deux postes ressortent comme prioritaires :**

- La demande d'ATER en « **Histoire - histoire médiévale** » qui aurait dû normalement faire l'objet d'un fléchage (à la suite d'un départ à la retraite en septembre 2021).
- La demande d'ATER en « **Géographie - Outils et Biogéographie** » pour compenser un détachement qui sera reconduit en 2022-2023.

L'ensemble des membres du COPIL s'accorde sur la priorisation de ces 2 postes. La possibilité de les classer ex-aequo est évoquée mais les discussions amènent à proposer et mettre au vote la hiérarchisation suivante :

- **En 1 - La demande de poste d'ATER en « Histoire – Histoire médiévale »**
- **En 2 - La demande de poste d'ATER en « Géographie – Outils et Biogéographie »**

**Le classement est adopté à l'UNANIMITE**

➤ **Classement des 2 autres demandes de postes d'ATER :**

- Une demande d'ATER en « **Ethnologie-Anthropologie** » qui vise à compenser l'affectation depuis 2015 d'une MCF en Ethnologie à un service administratif (OVE) toujours comptabilisée dans l'effectif du département alors qu'elle n'effectue plus d'enseignement ni recherche.
- Une demande de demi-poste d'ATER en « **Histoire ancienne** » afin de faire face à l'accroissement des effectifs étudiants et au fort investissement des enseignant.e.s-chercheur.e.s de la section dans les responsabilités administratives au niveau du département disciplinaire et du portail SHS. Il s'agit d'une première demande. Madame Isabelle THERY fait remarquer que le CEPAM n'a pas interclassé cette demande en raison du décalage entre le calendrier de la campagne universitaire et celui du CNRS.

Il est demandé aux membres du COPIL de classer le poste qui apparaît comme le plus prioritaire :

- **La demande de poste d'ATER en « Ethnologie-Anthropologie - Anthropologie des techniques » obtient 10 voix,**
- **La demande de poste d'ATER en « Histoire ancienne » obtient 2 voix,**
- **2 abstentions.**

### Récapitulatif du classement et des argumentaires

ID	LABO CNU PROFIL POSTE ODYSSEE	CLASSEMENT COPIL ODYSSEE	ATER - ARGUMENTAIRE COPIL ODYSSEE
2	CEPAM CNU 21 - Histoire  <b>Histoire médiévale 100%</b> (retraite PU)	1	Suite au départ à la retraite d'un PR en 09/21, la section d'Histoire médiévale se trouve en grande difficulté pour assurer les heures d'enseignements maquettées, accrue par la mise en disponibilité concomitante d'une MCF (2 départs sur 5 EC) et le départ en retraite annoncé d'un autre MCF en 01/23. Le COPIL souligne l'importance, au-delà de ce poste temporaire, du renouvellement des forces pour assurer la cohérence des enseignements en Histoire, et de son positionnement scientifique au sein de l'EUR ODYSSEE, en phase avec sa stratégie et celle de l'établissement. <b><u>Demande Très Prioritaire.</u></b>
5	ESPACE CNU 23 - Géographie  <b>Outils et Biogéographie 100%</b> (Détachement MCU)	2	Cette demande vient compenser le détachement d'un MCF à l'Institut Français de Pondichéry (IFP UMIFRE21), détachement dont la prolongation pour l'année 2022-2023 a été validée par l'IFP et par l'Ambassade de France en Inde. Considérant le fort déficit d'encadrement du département de Géographie suite à ce détachement et au possible prolongement du congé longue maladie d'une MCF, <b><u>le COPIL classe cette demande Très Prioritaire.</u></b>
4	LAPCOS CNU 20 - Anthropologie Ethnologie  <b>Anthropologie des techniques 100%</b>	3	Cette demande, <b><u>classée Prioritaire par le COPIL</u></b> de l'EUR ODYSSEE est liée à l'affectation depuis 2015 d'une MCF en Ethnologie à un service administratif (OVE). Cette personne reste, depuis lors, comptabilisée dans l'effectif du département alors qu'elle n'effectue aucun enseignement ni recherche. L'EUR a bien pris conscience des difficultés engendrées par cette situation et s'engage par ailleurs à accompagner les démarches du Département dans sa recherche d'une solution avec la DRH.
3	CEPAM CNU 21 - Histoire  <b>Histoire ancienne 50%</b>	4	Le COPIL de l'EUR ODYSSEE reconnaît les difficultés rencontrées par la section d'Histoire Ancienne liées notamment à l'accroissement des effectifs étudiants et au fort investissement des E-Ch de la section dans les responsabilités administratives au niveau du département disciplinaire et du portail SHS. Il soutient cette demande d' <b><u>ATER en la classant Prioritaire.</u></b>

➤ **Demande de poste d'ATER en Sciences de l'information et de la communication (ODYSSEE/IUT)**

Monsieur Jacques ARASZKIEWIEZ présente la demande.

ID	LABO CNU PROFIL POSTE ODYSSEE/IUT	CLASSEMENT COPIL ODYSSEE	ATER - ARGUMENTAIRE COPIL ODYSSEE
	TRANSITIONS CNU 71 - S.I.C.  <b>Communication des marques et des territoires 100%</b>	<b>Avis favorable</b>	Le COPIL décide de ne pas classer cette demande puisqu'elle remonte et fera l'objet d'un classement par l'IUT. Il émet un avis favorable sur le profil recherche en adéquation avec les thématiques du laboratoire TRANSITIONS et de l'EUR ODYSSEE.

**Les membres du COPIL émettent un avis favorable à l'UNANIMITE à cette demande au vu de son profil recherche**

**Campagne de recrutement et renouvellement des PAST/MAST 2022-2023**

Monsieur Jacques ARASZKIEWIEZ présente les deux demandes pour lesquelles il s'agit d'émettre un avis sur leur profil recherche.

EUR	LABO CNU PROFIL POSTE ODYSSEE/IUT	CLASSEMENT COFIL ODYSSEE	PAST - ARGUMENTAIRE DU COFIL ODYSSEE
ODYSSEE IUT	TRANSITIONS CNU 71 - SIC  <b>Journalisme Audiovisuel</b>	<b>Avis favorable</b>	Le COFIL décide de ne pas classer cette demande puisqu'elle remonte et fera l'objet d'un classement par l'IUT. Il émet un avis favorable sur le profil recherche en adéquation avec les thématiques du laboratoire TRANSITIONS et de l'EUR ODYSSEE.
ODYSSEE IUT	TRANSITIONS CNU 71 - SIC  <b>Journalisme Web</b>	<b>Avis favorable</b>	Le COFIL décide de ne pas classer cette demande puisqu'elle remonte et fera l'objet d'un classement par l'IUT. Il émet un avis favorable sur le profil recherche en adéquation avec les thématiques du laboratoire TRANSITIONS et de l'EUR ODYSSEE.

**Les membres du COFIL émettent un avis favorable à l'UNANIMITE à ces deux demandes au vu de leur profil recherche**

**Campagne de recrutement et renouvellement des personnels enseignants contractuels 2022-2023**

ID	LABO CNU PROFIL POSTE	CLASSEMENT COFIL	Contractuel - ARGUMENTAIRE DU COFIL ODYSSEE
7	LABO / CNU 23 - Géographie  <b>Gestion de l'environnement et du développement durable Contrat 50%</b>	<b>1</b>	Cette demande vise à poursuivre la collaboration fructueuse avec un professionnel qui occupe des missions d'enseignement et de coordination au sein du GEDD depuis 7 ans et à capitaliser son expérience et son expertise au service de ce parcours de Master en apprentissage récemment rattaché à l'EUR ODYSSEE. Ce poste est nécessaire pour accompagner les étudiants et développer les partenariats avec les entreprises qui ont fait le succès de cette formation reconnue et soutenue par l'établissement et le CFA, depuis plus de 15 ans. <b><u>Le COFIL classe la demande comme Très Prioritaire.</u></b>

**Les membres du COFIL classent cette demande de poste d'enseignant contractuel comme très prioritaire à l'UNANIMITE**

**Retour sur les campagnes de recrutement 2022**

**Retour campagne Enseignant.e.s-Chercheur.e.s**

**Retour sur les demandes ODYSSEE**

ID	CORPS	PROFIL	DEPARTEMENT disciplinaire	Classement EUR	Retour CAC / CA
813	MCU-26.1	Psychologie du travail	16-PSYCHOLOGIE	1	<b>FAVORABLE</b>
819	PU-46.3	Socio démographie de l'altérité et des migrations	19-SOCIOLOGIE DEMOGRAPHIE	2	<b>FAVORABLE</b>
792	PU-46.3	Archéologie et histoire de l'Antiquité grecque ou du Moyen Âge	21- HISTOIRE	3	<i>DEFAVORABLE mais repyramidage possible</i>
834	MCF-26.1	Analyse spatiale et géographie de l'environnement	23-GEOGRAPHIE	4	<i>DEFAVORABLE</i>
814	PU-46.1	Psychologie sociale	16-PSYCHOLOGIE	5	<b>FAVORABLE</b>
791	MCU-26.1	Histoire de l'Occident médiéval. Économies, sociétés, territoires.	21- HISTOIRE	6	<i>DEFAVORABLE HC 2022-2023</i>

**Retour sur les demandes ODYSSEE / IUT (par rapport à l'aspect recherche)**

ID	CORPS	PROFIL	DEPARTEMENT disciplinaire	Priorisation EUR	Retour CAC / CA
842	MCU-26.2	Communication - environnement	71 – S.I.C.	<b>Très Prioritaire 1</b>	<b>FAVORABLE</b>
843	MCU-26.1	Communication des territoires et innovation/Smart City	71 – S.I.C.	<b>Très Prioritaire 2</b>	<b>FAVORABLE</b>
844	MCU-26.1	Communication des marques	71 – S.I.C.	<b>Prioritaire 3</b>	<i>DEFAVORABLE</i>
845	MCU-26.1	Journalisme scientifique et environnemental	71 – S.I.C.	<b>Prioritaire 4</b>	<b>FAVORABLE</b>
846	PU-46.1	Communication numérique et digitalisation du monde	71 – S.I.C.	<b>Prioritaire 5</b>	<i>DEFAVORABLE</i>
847	PU-46.1	Journalisme	71 – S.I.C.	<b>Prioritaire 6</b>	<i>DEFAVORABLE</i>

- **A propos du repyramidage** : Madame Frédérique BERTONCELLO fait un retour sur les grandes lignes de ce dispositif de promotion présentées en conseil des composantes par la VP RH. Il s'agit d'une disposition de la LPR : Décret 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire (2021 à 2025) d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés par promotion interne au bénéfice des maîtres de conférences. Le nombre de promotions ouvertes pour UCA est de 5 au titre de 2021 et de 6 au titre de 2022 (rassemblées en une seule campagne). Sur proposition du Président et dans le respect des priorités nationales, le CA va sélectionner les sections CNU dans lesquelles des possibilités de promotions seront ouvertes, en respectant la proportion de 1/4 des promotions pour les MCF de CN et 3/4 de promotions pour les MCF HC. Une information sera diffusée via l'Actu-RH et les enseignant.e.s-chercheur.e.s concerné.es recevront un mail de la DRH.

### **Retour sur la campagne BIATSS**

- Monsieur Christian RINAUDO annonce le passage en contrat à durée indéterminée de Madame Myrina MEUNIER. La demande de pérennisation du poste de cheffe de projet a été validée.
- En ce qui concerne les deux autres demandes de postes (en CDD) du LAPCOS (un poste de catégorie A et un poste de catégorie B) celles-ci n'ont, cette année encore, pas abouties. Monsieur Dirk STEINER indique être en contact avec la DRH à ce sujet. Si nécessaire l'EUR peut apporter son soutien dans les démarches.

## **3 - HCERES et soumission à l'AMI 2021**

### **Projet « Appel à Manifestation d'Intérêt 2021 – Emergences – Thématiques de formation et pratiques pédagogiques en émergence – DGESIP »**

L'EUR a souhaité répondre à cet appel dans le but d'obtenir des moyens supplémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation. Ce projet sera abordé plus précisément en COSP. Les résultats sont attendus pour la mois de février 2022.

### **HCERES**

Madame Karine EMSELLEM présente ce point dont les contours sont détaillés en *ANNEXE*. Un premier temps sera destiné à l'évaluation des formations. L'Equipe de Direction souhaite y associer les membres du COSP.

## **4 - Réponses de l'EUR aux projets « Espaces et Matériel » & « Excellences »**

### **AAP - Excellences du PIA4**

Cet AAP a largement été abordé lors du COPIL du 22 octobre 2021. La gouvernance a apprécié l'ensemble des projets proposés. Nous attendons le retour.

### **AAP 2022 - Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles**

L'établissement a renouvelé son appel à projet "Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles" conjointement organisé par le CAP et le projet L@UCA dans le but d'améliorer et de moderniser les espaces de vie, d'apprentissage et d'enseignement. L'EUR a proposé l'aménagement et l'équipement de la salle 411 (Carlone) avec son projet « **Salle 3 V – Valorisation, Visioconférence, Virtualité pédagogique** ». Le matériel proposera une immersion pédagogique et facilitera les travaux de groupe et la mise en place de l'hybridation.

## 5 - BUDGET

### **Budget SFRI**

Le cadrage n'a pas encore été communiqué. Dans l'attente de plus d'informations, ce point est reporté à un prochain COPIL.

### **Budget IDEX**

Mme Myrina MEUNIER présente ce point. Elle indique que l'EUR va bénéficier cette année encore d'une dotation au titre de l'IDEX 2022 d'un montant de 100.000 euros ainsi que d'un contrat doctoral.

Elle propose une ventilation de ce budget qui reprend les mêmes postes que l'année dernière. Une ligne spécifique a été rajoutée, destinée au financement d'un ouvrage collectif qui fera suite aux journées scientifiques prévues en mai/juin sur « la ville de Nice ».

Elle sollicite l'avis des membres du COPIL sur les montants à dédier aux AAP « Appui à la formation doctorale » et « Politique scientifique » dans la mesure où le montant total des demandes déposées pour chaque AAP en 2020 et 2021 s'est avéré nettement en deçà du budget ouvert. Bien entendu, la situation sanitaire a été un frein à la réalisation des manifestations prévues. Après discussions, le maintien du niveau de ces AAP a fait consensus ; l'idée étant de les faire perdurer pour que les différents publics s'en emparent. Mme Myrina MEUNIER précise que la Direction de l'EUR proposera, lors du COSP du 28 janvier 2022, les critères d'attribution relatifs à ces AAP et le rythme des appels sur l'année (un ou deux appels).

**Le budget IDEX présenté est adopté à l'unanimité**

### **Budget composante**

Mme Myrina MEUNIER présente la notification budgétaire de la composante pour 2022. Elle fait part de l'augmentation significative depuis 2020 des recettes de la composante due principalement à l'apport des formations en apprentissage (GEDD, COMEDD, IPPTRH, LP Cartographie) et du DU Chef de projet Alimentation Durable.

Elle indique par ailleurs que les moyens budgétaires alloués aux composantes et leurs calculs ont évolués en 2022 sur la base de deux grands changements :

- La fin des appels de fonds au CFA remplacé par des appels de fonds calculés annuellement par l'établissement afin d'appeler le maximum vers UCA et de laisser le minimum au CFA.
- La mise en place d'un prélèvement à la source sur les recettes des composantes, correspondant aux coûts directs et support des étudiants et permettant ainsi l'autofinancement des campus sans participation directe des composantes.

Cette augmentation des recettes au niveau de l'établissement permet la mise en place de nouvelles mesures dont la création d'une enveloppe maximale d'intéressement dont la répartition sera décidée par chaque composante. M. Christian RINAUDO indique que le cadre n'a pas encore été fixé par la gouvernance et que ce point fera l'objet d'une discussion de fonds lors d'un prochain COPIL.

Pour l'année 2021-2022, le montant des recettes de l'EUR ODYSSEE s'élève à 174.470 euros, le montant des dépenses ouvert par les services financiers de l'établissement à l'EUR pour fonctionner est de 106.086 euros.

## Reliquat 2021

Le reliquat sur les budgets 2021 ont permis de financer des stages pour l'OTECCA et l'Observatoire des Migrations ainsi que l'achat de matériel pour la communauté.

## Demande de cofinancement d'un poste en CDD pour l'OTECCA

Mme Frédérique BERTONCELLO, Responsable scientifique de l'OTECCA, présente une demande de cofinancement d'un poste en CDD de Chargé.e de Mission « Science avec et pour la société » (Cat. A-IGE) pour l'Observatoire de la Transition Ecologique et Citoyenne Côte d'Azur (OTECCA).

Cette demande de poste (dont le coût chargé s'élève à 50.000 euros) a obtenu le soutien de l'IDEX qui prendra en charge un peu plus du tiers de son financement. Pour les autres cofinancements, l'OTECCA a déjà sollicité et eu un retour positif des EURs ELMI, HEALTHY et des Académies 3 et 5. L'Equipe de Direction de l'EUR ODYSSEE est également favorable au cofinancement de ce poste. Elle sollicite l'approbation des membres du COPIL pour l'attribution d'un montant compris entre 5.000 et 7.000 euros. Mme Frédérique BERTONCELLO quitte la séance le temps des échanges et ne participe pas au vote.

**La demande de cofinancement du poste en CDD de Chargé.e de Mission « Science avec et pour la société » pour l'OTECCA est validée à l'UNANIMITE à hauteur d'un montant compris entre 5.000 et 7.000 euros**

## **6 - PARTENARIAT METROPOLE**

Mme Sandrine LABASOR fait part d'un partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, en collaboration avec la Direction des Relations Entreprises UCA. Il s'agit d'un cycle de 3 conférences, dont la première est prévue le 21 mars 2022, sur le thème de la « discrimination ». M. Jean-Luc PRIMON fait partie des intervenants et prend part à l'organisation de ces conférences.

## **7 - Questions diverses**

Les prochains COPIL seront notamment consacrés à la validation des Comités de Sélection, à la discussion sur l'enveloppe « intéressement » et la ventilation du budget SFRI.

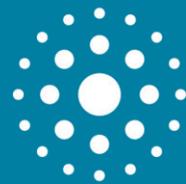
L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres présents et lève la séance à 18 heures.

Christian RINAUDO,  
Directeur de l'EUR ODYSSEE

**Ecole Universitaire de Recherche**  
~~Sciences de la Société et de l'Environnement~~  
**EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur**  
Campus Carlone  
98, boulevard Edouard Herriot  
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3



SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE



UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR

# Comité de pilotage

21 janvier 2022 – ANNEXES au PV

# Repyramidage

- LPR : Décret 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire (2021 à 2025) d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés **par promotion interne** au bénéfice des maîtres de conférences :
- Peuvent se présenter, auprès de leur établissement d'affectation, les membres du corps des maîtres de conférences, **titulaires de l'habilitation à diriger des recherches**
  - De classe normale qui ont plus de dix ans de services effectifs dans ce grade
  - Hors-classe
- Le nombre de promotions internes pouvant être ouvertes annuellement dans chaque établissement public d'enseignement supérieur, est défini par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.
  - Ce nombre est déterminé en tenant compte des différences de ratio entre les PR et les MCF
  - Ce nombre tient compte également de la répartition des effectifs au sein des établissements et se répartit, au plan national, entre une proportion **de 3/4 de nominations de membres des MCF HC** et une proportion **d'1/4 de nominations de membres des MCF CN.**

⇒ **UCA : 5 promotions au titre de 2021 et 6 promotions au titre de 2022 (en une seule campagne)**

- Chaque année, le CA répartit par discipline, sur proposition du Président et dans le respect des priorités nationales, les possibilités des promotions arrêtées, en respectant la proportion de 1/4 des promotions pour les MCF de CN et  $\frac{3}{4}$  de promotions pour les MCF HC
  - **Choix des sections CNU** dans lesquelles l'établissement ouvre la ou les possibilités de promotions
  - Catégorie pour laquelle la promotion est ouverte (à quelle population)

# Repyramidage

- **LPR** : Décret 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire (2021 à 2025) d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés **par promotion interne** au bénéfice des maîtres de conférences :
- Peuvent se présenter, auprès de leur établissement d'affectation, les membres du corps des maîtres de conférences, **titulaires de l'habilitation à diriger des recherches**
  - De classe normale qui ont plus de dix ans de services effectifs dans ce grade
  - Hors-classe
- Le nombre de promotions internes pouvant être ouvertes annuellement dans chaque établissement public d'enseignement supérieur, est défini par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur :
  - en tenant compte des différences de ratio entre les PR et les MCF et de la répartition des effectifs au sein des établissements
  - se répartit, au plan national, entre une proportion **de 3/4 de nominations de membres des MCF HC** et une proportion **d'1/4 de nominations de membres des MCF CN**

⇒ **UCA : 5 promotions au titre de 2021 et 6 promotions au titre de 2022 (en une seule campagne)**

- Chaque année, le CA répartit par discipline, sur proposition du Président et dans le respect des priorités nationales, les possibilités des promotions arrêtées, en respectant la proportion de 1/4 des promotions pour les MCF de CN et 3/4 de promotions pour les MCF HC
  - **Choix des sections CNU** dans lesquelles l'établissement ouvre la ou les possibilités de promotions
  - Catégorie pour laquelle la promotion est ouverte (à quelle population)

# Repyramidage

**Procédure** (informations détaillées seront communiquées aux E-Ch en février)

- Les candidats déposent leur candidature auprès du chef d'établissement, accompagnée d'une lettre de motivation et de leur rapport d'activité.
  - Evaluation en CAC restreint : désigne 2 rapporteurs (PR ou assimilés dont l'un au moins dans la discipline) => avis
  - Evaluation par le CNU : avis du CACR et rapport transmis à la section CNU compétente : 2 rapporteurs => avis
- ⇒ Les candidats ayant reçu les avis les plus favorables par le CAC et le CNU sont entendus par un comité d'audition, dans la limite de 4 candidats par emploi ouvert dans la discipline concernée
- ⇒ Comité d'audition composé du Président ou de son représentant et de trois membres du corps des PR ou assimilé, désignés par le Président ou par son représentant, dont deux au moins choisis parmi les spécialistes de la discipline concernée
- Cette procédure de promotion met en œuvre les principes et critères édictés par les lignes directrices de gestion, notamment en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en tenant compte de la part respective des femmes et des hommes dans les disciplines concernées
  - Au-delà du cadrage national c'est l'établissement qui fixe sa stratégie : la promotion doit être en phase avec sa stratégie, notamment scientifique, et le recrutement doit être au niveau d'un recrutement sur un 46.1 ou 46.3. Rééquilibrage du ratio H/F n'est pas une règle automatique.

# Projet AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt 2021 – Emergences - DGESIP

*Thématiques de formation et pratiques pédagogiques en émergence*

**Calendrier :**  
Résultats en février 2022  
Exécution sur 24 mois

## Projet ESPOIR

(Environnement et Société, Parcours et Orientation, Innovation par la Recherche)

### Objectifs :

- ✓ Soutenir de manière spécifique des pratiques de formation en émergence
- ✓ Favoriser la co-construction et la transmission de compétences transversales
- ✓ Favoriser l'acquisition de savoirs et de compétences utiles à la réussite étudiante et plus généralement, au développement de la curiosité et de l'esprit critique

### Financement :

Le montant total de l'AMI 2021 s'élève à 1,5 M€ pour vingtaine de projets avec un plafond de 80 000 euros en cofinancement avec l'établissement

- ✓ Permet à l'étudiant.e. d'être au centre de son projet de formation
- ✓ Consiste à mettre en place une bibliothèque de cours pluridisciplinaires et transversaux
- ✓ A destination des étudiant.e.s de niveaux Master et Doctorat
- ✓ Une approche centrée sur l'expérimentation, et sur la co-construction pluridisciplinaire

# Evaluation VAGUE C 2022-2023



# Evaluation des formations par HCERES

Un processus long (Janvier 2022-Juin 2023), et associe étroitement auto-évaluation/évaluation par HCERES/projet

## CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DU BILAN DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

	Étapes de l'évaluation du bilan des formations			
Formations du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> cycle, hors écoles du domaine de la culture	Dépôt des dossiers d'autoévaluation	Auditions	Envoi des rapports bilan provisoires	Retour des observations
	Au plus tard 15 juin 2022	Semaine du 10 ou 17 octobre 2022	1 <sup>ère</sup> semaine de janvier 2023	Semaine du 23 janvier 2023



Dépôt des dossiers  
d'autoévaluation

**Le 27 avril 2022**

## CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DU PROJET DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

	Étapes de l'évaluation du projet de l'offre de formation						
Formations du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> cycle, hors écoles du domaine de la culture	Dépôt du projet d'offre de formation	Envoi du rapport projet avant audition	Auditions	Envoi du rapport projet provisoire	Retour des observations	Envoi du rapport définitif à la DGESIP	Entrée en vigueur de l'accréditation
	Au plus tard 10 mars 2023	Semaine du 24 avril 2023	Semaine du 15 mai ou du 22 mai 2023	Semaine du 5 juin 2023	Semaine du 26 juin 2023	Début juillet 2023	1 <sup>er</sup> septembre 2024



# Evaluation des formations par HCERES

- ✓ Un accompagnement par la DEF
- ✓ Un processus d'évaluation des formations, inscrites dans la politique d'établissement (donc lien stratégies / moyens / résultats)
- ✓ Un référentiel d'auto-évaluation (DAE), composé de critères quantitatifs, d'auto-positionnement sur une échelle ordinale, et d'arguments qualitatifs
- ✓ Evaluation au niveau des mentions et non des parcours
  
- ✓ Une évaluation basée sur 4 domaines, et 36 critères :
  1. description de la formation (dont international, recherche, milieux socio-économique)
  2. organisation (dont compétences)
  3. attractivité, performance
  4. pilotage (dont conseil de perfectionnement si ceux-ci existent)



# Organisation et rôle de l'EUR

## Rôles de l'EUR et du Portail à distinguer entre :

- Temps du bilan (conseil) / temps du projet (force de proposition pour la restructuration)

### TEMPS DU BILAN = ACCOMPAGNER LES RP

- « accompagner le travail des RP », « relecture des fiches » « assurer la cohérence ». S. Azoulay interface avec les services centraux
- Favoriser les échanges et l'entraide entre les formations. Ecoute, conseil.

### TEMPS DU PROJET : CO-CONSTRUIRE NOUVELLE OFFRE

- « Cadrage des futures formations » devrait arriver à partir de l'été 2022 – S. Azoulay
- EUR = force de proposition pour les formations
- Dans le projet : coordonner le travail d'élaboration des maquettes par pour assurer la cohérence au niveau du Portail et des formations de Master et, si besoin, faciliter les mutualisations, réorientations etc.

→ **Mettre en place des Groupes de travail = RP + membres volontaires du COSP**

→ **Réunion d'informations pour les RP licence + Masters + Mention le 24/01**

# Cadre de l'AAP - Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles

## UCA 2022-2023

Cet appel propose de financer des acquisitions sur trois volets qui pourront être adressés de manière indépendante ou complémentaire dans un même projet.

- ✓ **Un volet espaces** qui concerne l'aménagement d'espaces de formation ou de tiers lieux sur les campus (formation et vie étudiante)
- ✓ **Un volet matériel pédagogique** qui regroupe l'achat de matériel « non disciplinaire » accompagnant la transformation des pratiques ou des habitudes de travail des étudiant-e-s
- ✓ **Un volet** visant l'acquisition de **compétences disciplinaires** et/ou professionnelles spécifiques du ou des diplôme(s) concerné(s) hors projets de renouvellement d'ordinateurs pour les salles informatiques partagées
- ✓ La contribution maximum de l'établissement sera d'environ **40 000 euros TTC**

# Projet salle 3 V (Valorisation, Visioconférence, Virtualité pédagogique)

Le projet 3 V propose l'équipement et l'aménagement de la **salle 411** située sur le campus Carlone

**OBJECTIF :** redynamiser les pratiques d'enseignement et d'offrir aux apprenant.e.s une immersion pédagogique.

**3 axes sont proposés :**

## 1- VALORISATION DES TRAVAUX EN GROUPE

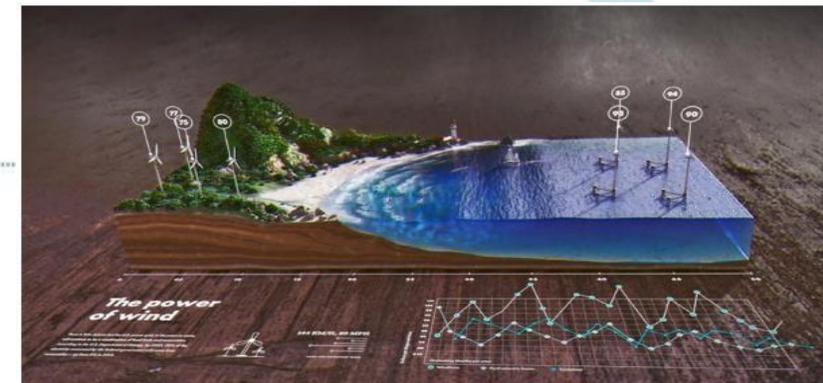
Equiper la salle 411 en tables modulables et rabattables et sièges mobiles pour **un enseignement plus interactif et participatif**

## 2- VIRTUALITÉ PÉDAGOGIQUE :

L'achat de 4 casques de Réalité Virtuelle Hololens2 à destination, entre autres, des formations en géographie, sociologie, anthropologie, histoire et psychologie.

Pour permettre une restitution des travaux des étudiant.e.s, le projet propose l'achat d'un ordinateur performant de création réalité virtuelle (VR), réalité augmentée (AR) .

## 3- EQUIPEMENT EN MATÉRIEL AUDIOVISUEL



# SFRI

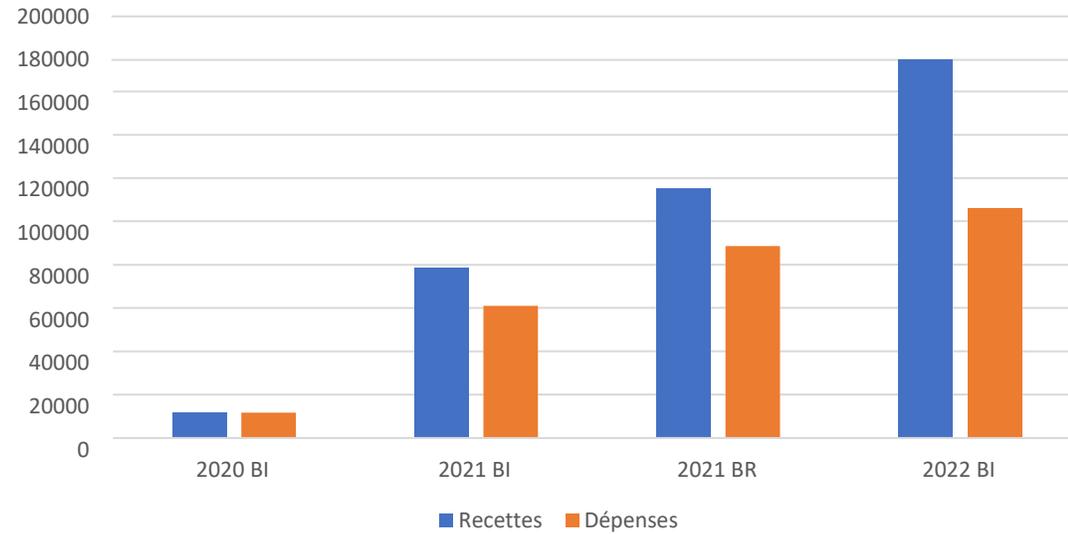
Budget part aidée ODYSSEE	
TOTAL voté	393 537,00 €
	<b>Ventilation</b>
P59 - MISSION - MI	27 500,00 €
P70 - Bourse MASTER - BM	163 500,00 €
P72 - Bourse EXCELLENCE - BE	128 812,00 €
P73 - MANIFESTATION - MAN	73 725,00 €
TOTAL	393 537,00 €

# Budget IDEX

- 100 000€ pour 2022-2023 + 1 contrat doctoral
- Réouverture AAP Politique Scientifique
- Réouverture AAP Appui formation doctorale

# Notification budgétaire Composante 2022

Evolution Budget Composante



	2020 BI	2021 BI	2021 BR	2022 BI
Recettes	11870	78470	115330	174470
Dépenses	11600	61130	88645	106086

## Reliquat 2021 – raison principale : crise sanitaire

- *Stage 10 000€ pour l’OTECCA et observatoire des migrations*
- *Achat de matériel pour la communauté : équipement vidéoprojecteur fixe salle 426 et 2 vidéoprojecteurs mobiles*

# PARTENARIAT AVEC LA METROPOLE COTE D'AZUR

## Projet de conférences sur la Discrimination

### Interlocuteur

Stephane POGGI Directeur du service Lutte contre les Discriminations, Droits des femmes.

### Public concerné

Professionnels et partenaires de la Métropole du secteur de la santé, de la petite enfance, social.(environ 100 personnes)

### Organisation

Matin : conférence avec 1 ou 2 enseignants

Midi : pause déjeuner

Après midi : ateliers/échanges avec 1 ou 2 enseignants

### Dates, thématiques envisagées pour 2022

Le 21 mars *Discrimination : Présentation générale, définitions, types et critères*

Le 8 juin *Cyber haine et discrimination*

Le 7 octobre *La discrimination par genre et l'égalité homme-femme*

### Financement

La Métropole propose une enveloppe globale de 10 000€ pour 2022, soit un budget 3 330€ par journée de conférence

Rémunération par intervenant (2h de CM + 2h de préparation)..... 360€

Logistique (catering/badges ....) ..... 1000€

Location salle..... ???

LOGISTIQUE	2 ENSEIGNANTS	3 ENSEIGNANTS	TOTAL	RESTANT pour l'EUR
1000	360 x 2 = 720		1 720	1610
1000		360 x 3 = 1 080	2080	1 250